



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la coordination  
et de l'appui territorial

Metz, le - 8 JUIN 2022

Bureau des enquêtes publiques et de l'environnement

Affaire suivie par Brigitte Becker

☎ 03.87.34.88 94

✉ [brigitte.becker@moselle.gouv.fr](mailto:brigitte.becker@moselle.gouv.fr)

## **Enquête publique du projet de modification des limites territoriales entre les communes de Plaine-de-Walsch et Brouderdorff**

### **Procès-verbal de déroulement des opérations et de clôture de l'enquête**

Par délibérations des 28 juin 2021 et 9 juillet 2021, les conseils municipaux des communes de Brouderdorff et Plaine de Walsch ont respectivement approuvé le principe de la modification des limites territoriales communales et ont demandé au préfet de la Moselle l'ouverture d'une enquête publique à cette fin.

Par un arrêté préfectoral n° DCAT-BEPE-2022-41 du 17 mars 2022, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite sur le projet de modification des limites territoriales entre les communes de Plaine de Walsch et de Brouderdorff, et M Patrick Delesalle, a été nommé pour conduire cette enquête.

Celle-ci s'est déroulée du lundi 25 avril au lundi 9 mai 2022 inclus, en mairies de Plaine de Walsch et de Brouderdorff, le dossier était également accessible sur le site internet de la préfecture de la Moselle.

Les observations du public ont pu être recueillies tant lors des permanences tenues par le commissaire-enquêteur que sur les registres mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Ces observations ont pu également être formulées par courrier ou courriel.

À l'issue du dernier jour d'enquête, les registres déposés en mairies ont été clos et signés par les maires de Plaine de Walsch et de Brouderdorff, puis récupérés par le commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur a disposé d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour rédiger son rapport ainsi que ses conclusions motivées et les adresser au préfet.

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, le commissaire-enquêteur a remis son rapport en préfecture, accompagné de son avis sur le projet de modification des limites territoriales. Ce document a été transmis aux communes intéressées.

La procédure d'enquête publique concernant le projet de modification des limites territoriales entre les communes de Plaine de Walsch et de Brouderdorff est par conséquent close.

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

  
Olivier Delcayrou